



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, CHARGE DE
L'AGROALIMENTAIRE

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET

Paris, le 19 février 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement installe le nouveau Comité Stratégique de la Filière agroalimentaire

Mardi 19 février 2013

Stéphane le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Guillaume Garot, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, ont installé le nouveau Comité Stratégique de la Filière agroalimentaire avec Jean-René Buisson, son vice-président et président de l'ANIA.

Le renouvellement de ce Comité s'inscrit dans le cadre du Conseil National de l'Industrie installé le 5 février dernier par Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, au cours duquel les Ministres ont rappelé que l'agroalimentaire était une des filières « essentielles à la Nation ».

Ce Comité stratégique constitue le lieu privilégié de débats et d'échanges de toute la filière agroalimentaire, de l'amont agricole à la distribution, en passant par le commerce de détail et l'artisanat alimentaire, les entreprises de négoce, les coopératives agricoles et les industries alimentaires, réunissant représentants des salariés et chefs d'entreprises.

Les échanges au sein du Comité ont permis d'arrêter les priorités d'action suivantes :

- 1-Consolider et créer des emplois, améliorer l'attractivité de la filière
- 2-Relever le défi vert en associant compétitivité économique et performance écologique et énergétique
- 3-Stimuler les investissements et l'innovation pour moderniser la filière et renforcer sa compétitivité
- 4-Perfectionner et promouvoir la qualité des produits et le modèle alimentaire français
- 5-Améliorer les relations au sein de la filière, notamment commerciales, et créer davantage de valeur ajoutée

Des groupes de travail, pilotés par des chefs d'entreprise, seront constitués début mars et transmettront au Comité leurs propositions début mai, en s'appuyant notamment sur les travaux issus des rencontres régionales de l'agroalimentaire en vue de l'adoption d'un Contrat de filière partenarial fin mai 2013.



Contacts presse

Service de presse d'Arnaud MONTEBOURG - Tel : 01 53 18 45 13 ; sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax : 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Ministère de l'Agriculture - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr
